

n'ont accès à la bibliothèque qu'au moyen d'une contribution. Il verrait avec plaisir l'établissement dans nos écoles primaires de bibliothèque scolaires dont l'une à l'usage du personnel enseignant et l'autre à l'usage des élèves, et dont l'entretien et le soutien seraient payés partie par la commission scolaire et partie par le gouvernement.

Un vœu est donc formulé, qui sera étudié par le comité des vœux.

*M. le SECRETAIRE* du Département demande aux inspecteurs de vouloir bien lui dire si les écoles de garçons tenues par des maîtres, et dont il va donner la liste, ont bien droit à une part de l'octroi de \$10,000 accordé par le gouvernement parce qu'il ne faut pas en oublier, qu'une fois cette somme dépensée, il n'y a plus à y revenir.

Aux questions de certains inspecteurs, *M. Miller* dit qu'une municipalité rurale ayant le titre de ville n'a pas droit à cette prime; qu'une municipalité scolaire située dans les limites d'une ville n'y a également pas droit. Il donne lecture de la liste des écoles.

*M. le PRESIDENT* met à l'étude le sujet suivant:

"Promotion annuelle des élèves conformément au programme d'études. Le passage régulier par la masse des élèves, d'une année du programme à la suivante, à chaque période scolaire, n'a pas lieu régulièrement. Pourquoi? Suggestions."

*M. DUBEAU* trouve que la promotion annuelle des élèves n'a pas toujours lieu régulièrement par le manque d'assiduité des élèves, la négligence de quelques institutrices ou l'incompétence d'un certain nombre d'entre elles. Le manque d'assiduité provient des parents, et quelquefois du manque d'intérêt dans l'enseignement du titulaire de l'école. Si l'institutrice recevait une augmentation de traitement proportionnelle à la fréquentation scolaire, celle-ci serait beaucoup plus régulière. Il croit que l'on pourrait aussi augmenter l'émulation de l'institutrice en lui ajoutant un traitement proportionnel au nombre d'élèves jugés capables, à la fin de l'année scolaire, d'être promus à un degré supérieur, en état de changer d'année du cours. Ces deux primes additionnelles pourraient servir à classer nos écoles. Les débutantes ne pourraient jamais avoir la direction d'une des écoles les mieux notées sans avoir un certificat annuel de l'inspecteur. Quant à l'incompétence, il croit que l'on pourrait l'amoinrir par la préparation d'un carton indiquant la partie du programme enseigné mensuellement.

*M. VIEN* dit que le défaut de la promotion est dû à la négligence et à l'apathie des parents qui n'envoient pas régulièrement les enfants aux écoles. Aussi à l'institutrice qui fait sa classe avec indifférence et sans préparation. Il prétend que le programme d'études est consigné très-clairement dans le Manuel de l'Instituteur. Il faudrait nommer des conférenciers scolaires qui rencontreraient les parents pour stimuler leur zèle. Dans la ville de Québec, l'on donne des mentions honorables après examens dans chaque degré.

*M. DEMERS* fait remarquer que cette question avait déjà été soulevée, mais la grande difficulté était de la mettre à exécution. Il existe à St-Jean un système de promotion. Les examens sont faits par des dignitaires qui délivrent ces certificats.

*M. SAVARD* dit que deux causes principales empêchent cette promotion: 1° Les absences de l'école; 2° La négligence des institutrices à faire faire des devoirs journaliers.

Beaucoup trop d'enfants, bien doués d'ailleurs; s'absentent souvent et ne peuvent suivre qu'imparfaitement le programme de leur année; ils perdent peu à peu le goût de l'étude et finissent par devenir négligents. Les devoirs journaliers à la maison ont des avantages incontestables pour les progrès des élèves; pour de multiples raisons (pauvreté, négligence de l'élève ou insouciance des parents), les devoirs à domicile sont omis et les progrès compromis. A ces causes on pourrait ajouter l'étude intensive du catéchisme pendant l'année de la première communion solennelle des élèves, étude qui met les enfants qui suivent les exercices du catéchisme dans l'impossibilité d'approfondir le programme de leur cours. Une autre cause est le départ de l'école avant la fin de l'année scolaire; un bien trop grand nombre d'enfants sont retirés de l'école par leurs parents au printemps.

Il faudrait, à son avis, intéresser les parents à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants. Bien peu d'enfants sont négligents par paresse, mais plutôt parce que leurs études sont peu favorisées dans la famille. Il faudrait aussi rendre l'instruction facile et agréable par des matériaux scolaires suffisants, propres à l'enseignement intuitif. Tenir à une application sérieuse du travail